



**Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) Scotia**  
**Régimes d'épargne-retraite immobilisés (CRI, RERI et REIR) Scotia**  
**Fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR et FERRR) Scotia**  
**Fonds de revenu de retraite immobilisés (FRV, FRRI et FRVR) Scotia**

## Désignation de bénéficiaire

(ne s'applique pas au Québec)

Code succ.	Tél. de la succ.	Code RFCP	N° employé
Représentant de la succursale			

- Ajout **OU**  
 Modification **OU**  Suppression

Numéro du régime	Type de régime

Dest. : La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse (« Trust Scotia »)

Nom du client

Je,

révoque par la présente toute désignation de bénéficiaire antérieure en ce qui concerne mon (mes) régime(s) enregistré(s) d'épargne-retraite Scotia susmentionné(s), et désigne la (les) personne(s) dénommée(s) ci-après pour recevoir à mon décès, si elle(s) me survit (survivent), la totalité des sommes payables au titre de mon (mes) régime(s), sous réserve des dispositions qui lui (leur) sont applicables.

Nom	Numéro d'assurance sociale	Lien (conjoint, enfant)	Part en %
			%
			%
			%
			100%

### FRR uniquement

Dans l'éventualité de mon décès, je désigne mon conjoint comme bénéficiaire des versements à titre de rentier. Cette désignation remplace mes précédentes instructions concernant la réversion de ces versements.

Nom	Numéro d'assurance sociale	Lien
		Conjoint

J'accepte de dédommager le Trust Scotia et de le dégager de toute responsabilité à l'égard des revendications, actions en justice, pertes, frais, dommages-intérêts ou charges pouvant découler pour lui de la présente désignation de bénéficiaire. Cette désignation de bénéficiaire ne prendra effet que lorsque le Trust Scotia aura reçu le présent document. Avant de procéder au paiement des fonds en dépôt dans le régime, le Trust Scotia se réserve le droit d'exiger des copies conformes des lettres d'homologation ou d'administration, si la désignation de bénéficiaire a été faite au moyen de la présente formule. La désignation de bénéficiaire au moyen de la présente formule ne sera ni révoquée ni modifiée d'office dans l'éventualité d'un mariage ou d'un divorce. En pareil cas, pour choisir un nouveau bénéficiaire, il faut procéder à une nouvelle désignation. Nous vous suggérons de consulter vos conseillers fiscaux et juridiques afin de connaître les incidences juridiques et fiscales pouvant découler de la présente désignation de bénéficiaire, et vous rappelons que celle-ci sera irrecevable si le témoin est également un bénéficiaire que vous avez désigné.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du client

\_\_\_\_\_  
Signature du témoin

\_\_\_\_\_  
Nom du témoin (en majuscules)

LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE ACCUSE RÉCEPTION DU PRÉSENT DOCUMENT	
<input type="text" value="N° D'AUTOR."/>	_____
SIGNATAIRE AUTORISÉ	





**Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) Scotia**  
**Régimes d'épargne-retraite immobilisés (CRI, RERI et REIR) Scotia**  
**Fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR et FERRR) Scotia**  
**Fonds de revenu de retraite immobilisés (FRV, FRRI et FRVR) Scotia**

## Désignation de bénéficiaire

(ne s'applique pas au Québec)

Code succ.	Tél. de la succ.	Code RFCP	N° employé
Représentant de la succursale			

- Ajout      OU  
 Modification      OU       Suppression

Numéro du régime	Type de régime

Dest. : La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse (« Trust Scotia »)

Nom du client

Je,

révoque par la présente toute désignation de bénéficiaire antérieure en ce qui concerne mon (mes) régime(s) enregistré(s) d'épargne-retraite Scotia susmentionné(s), et désigne la (les) personne(s) dénommée(s) ci-après pour recevoir à mon décès, si elle(s) me survit (survivent), la totalité des sommes payables au titre de mon (mes) régime(s), sous réserve des dispositions qui lui (leur) sont applicables.

Nom	Numéro d'assurance sociale	Lien (conjoint, enfant)	Part en %
			%
			%
			%
			100%

### FRR uniquement

Dans l'éventualité de mon décès, je désigne mon conjoint comme bénéficiaire des versements à titre de rentier. Cette désignation remplace mes précédentes instructions concernant la réversion de ces versements.

Nom	Numéro d'assurance sociale	Lien
		Conjoint

J'accepte de dédommager le Trust Scotia et de le dégager de toute responsabilité à l'égard des revendications, actions en justice, pertes, frais, dommages-intérêts ou charges pouvant découler pour lui de la présente désignation de bénéficiaire. Cette désignation de bénéficiaire ne prendra effet que lorsque le Trust Scotia aura reçu le présent document. Avant de procéder au paiement des fonds en dépôt dans le régime, le Trust Scotia se réserve le droit d'exiger des copies conformes des lettres d'homologation ou d'administration, si la désignation de bénéficiaire a été faite au moyen de la présente formule. La désignation de bénéficiaire au moyen de la présente formule ne sera ni révoquée ni modifiée d'office dans l'éventualité d'un mariage ou d'un divorce. En pareil cas, pour choisir un nouveau bénéficiaire, il faut procéder à une nouvelle désignation. Nous vous suggérons de consulter vos conseillers fiscaux et juridiques afin de connaître les incidences juridiques et fiscales pouvant découler de la présente désignation de bénéficiaire, et vous rappelons que celle-ci sera irrecevable si le témoin est également un bénéficiaire que vous avez désigné.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du client

\_\_\_\_\_  
Signature du témoin

\_\_\_\_\_  
Nom du témoin (en majuscules)

LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE ACCUSE RÉCEPTION DU PRÉSENT DOCUMENT	
<input type="text" value="N° D'AUTOR."/>	_____
SIGNATAIRE AUTORISÉ	





**Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) Scotia**  
**Régimes d'épargne-retraite immobilisés (CRI, RERI et REIR) Scotia**  
**Fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR et FERRR) Scotia**  
**Fonds de revenu de retraite immobilisés (FRV, FRRI et FRVR) Scotia**

## Désignation de bénéficiaire

(ne s'applique pas au Québec)

Code succ.	Tél. de la succ.	Code RFCP	N° employé
Représentant de la succursale			

- Ajout      OU  
 Modification      OU       Suppression

Numéro du régime	Type de régime

Dest. : La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse (« Trust Scotia »)

Nom du client

Je,

révoque par la présente toute désignation de bénéficiaire antérieure en ce qui concerne mon (mes) régime(s) enregistré(s) d'épargne-retraite Scotia susmentionné(s), et désigne la (les) personne(s) dénommée(s) ci-après pour recevoir à mon décès, si elle(s) me survit (survivent), la totalité des sommes payables au titre de mon (mes) régime(s), sous réserve des dispositions qui lui (leur) sont applicables.

Nom	Numéro d'assurance sociale	Lien (conjoint, enfant)	Part en %
			%
			%
			%
			100%

### FRR uniquement

Dans l'éventualité de mon décès, je désigne mon conjoint comme bénéficiaire des versements à titre de rentier. Cette désignation remplace mes précédentes instructions concernant la réversion de ces versements.

Nom	Numéro d'assurance sociale	Lien
		Conjoint

J'accepte de dédommager le Trust Scotia et de le dégager de toute responsabilité à l'égard des revendications, actions en justice, pertes, frais, dommages-intérêts ou charges pouvant découler pour lui de la présente désignation de bénéficiaire. Cette désignation de bénéficiaire ne prendra effet que lorsque le Trust Scotia aura reçu le présent document. Avant de procéder au paiement des fonds en dépôt dans le régime, le Trust Scotia se réserve le droit d'exiger des copies conformes des lettres d'homologation ou d'administration, si la désignation de bénéficiaire a été faite au moyen de la présente formule. La désignation de bénéficiaire au moyen de la présente formule ne sera ni révoquée ni modifiée d'office dans l'éventualité d'un mariage ou d'un divorce. En pareil cas, pour choisir un nouveau bénéficiaire, il faut procéder à une nouvelle désignation. Nous vous suggérons de consulter vos conseillers fiscaux et juridiques afin de connaître les incidences juridiques et fiscales pouvant découler de la présente désignation de bénéficiaire, et vous rappelons que celle-ci sera irrecevable si le témoin est également un bénéficiaire que vous avez désigné.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du client

\_\_\_\_\_  
Signature du témoin

\_\_\_\_\_  
Nom du témoin (en majuscules)

LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE ACCUSE RÉCEPTION DU PRÉSENT DOCUMENT	
<input type="text" value="N° D'AUTOR."/>	_____
SIGNATAIRE AUTORISÉ	





**Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) Scotia**  
**Régimes d'épargne-retraite immobilisés (CRI, RERI et REIR) Scotia**  
**Fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR et FERRR) Scotia**  
**Fonds de revenu de retraite immobilisés (FRV, FRRI et FRVR) Scotia**

## Désignation de bénéficiaire

(ne s'applique pas au Québec)

Code succ.	Tél. de la succ.	Code RFCP	N° employé
Représentant de la succursale			

- Ajout      OU  
 Modification      OU       Suppression

Numéro du régime	Type de régime

Dest. : La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse (« Trust Scotia »)

Nom du client

Je,

révoque par la présente toute désignation de bénéficiaire antérieure en ce qui concerne mon (mes) régime(s) enregistré(s) d'épargne-retraite Scotia susmentionné(s), et désigne la (les) personne(s) dénommée(s) ci-après pour recevoir à mon décès, si elle(s) me survit (survivent), la totalité des sommes payables au titre de mon (mes) régime(s), sous réserve des dispositions qui lui (leur) sont applicables.

Nom	Numéro d'assurance sociale	Lien (conjoint, enfant)	Part en %
			%
			%
			%
			100%

### FRR uniquement

Dans l'éventualité de mon décès, je désigne mon conjoint comme bénéficiaire des versements à titre de rentier. Cette désignation remplace mes précédentes instructions concernant la réversion de ces versements.

Nom	Numéro d'assurance sociale	Lien
		Conjoint

J'accepte de dédommager le Trust Scotia et de le dégager de toute responsabilité à l'égard des revendications, actions en justice, pertes, frais, dommages-intérêts ou charges pouvant découler pour lui de la présente désignation de bénéficiaire. Cette désignation de bénéficiaire ne prendra effet que lorsque le Trust Scotia aura reçu le présent document. Avant de procéder au paiement des fonds en dépôt dans le régime, le Trust Scotia se réserve le droit d'exiger des copies conformes des lettres d'homologation ou d'administration, si la désignation de bénéficiaire a été faite au moyen de la présente formule. La désignation de bénéficiaire au moyen de la présente formule ne sera ni révoquée ni modifiée d'office dans l'éventualité d'un mariage ou d'un divorce. En pareil cas, pour choisir un nouveau bénéficiaire, il faut procéder à une nouvelle désignation. Nous vous suggérons de consulter vos conseillers fiscaux et juridiques afin de connaître les incidences juridiques et fiscales pouvant découler de la présente désignation de bénéficiaire, et vous rappelons que celle-ci sera irrecevable si le témoin est également un bénéficiaire que vous avez désigné.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du client

\_\_\_\_\_  
Signature du témoin

\_\_\_\_\_  
Nom du témoin (en majuscules)

LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE ACCUSE RÉCEPTION DU PRÉSENT DOCUMENT	
<input type="text" value="N° D'AUTOR."/>	_____
SIGNATAIRE AUTORISÉ	

